

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 40 (1952)

Heft: 794

Artikel: Emissions radiophoniques

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Journal“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

BOUVIER
le bon papetier
de la Croix-d'Or
le spécialiste
du stylo
Téléphone 5.10.58

Charles Golay
8, rue Berthelmer
GENÈVE - Téléph. 2 13 23
Penduliers
Réparations soignées de pendules

Trousseaux-Corsets-Tissus-Bas
CALICOES 14, RUE DE RIVE
QUALITÉ - CHOIX - PRIX

Le Mouvement Féministe
est en vente à Genève à
la librairie Payot, au Molard,
et à la librairie Jullien,
au Bourg-de-Four.

Camps de vacances pour mères et femmes seules

Encouragées par le succès des camps de ces dernières années, les Unions chrétiennes féminines du canton de Vaud prévoient trois nouveaux camps successifs à la Pension Beau Site sur Corseaux. Ils auront lieu du 3 mars au 22 mars. Les deux premières semaines sont destinées aux mères, la troisième est ouverte à toute femme qui éprouve le besoin de vacances et de vie communautaire. Le prix de chaque camp est de fr. 45.-.

Le repos, la détente sont le premier objectif poursuivi, mais un programme de causeries et d'entretiens et une direction spirituelle contribuent à enrichir le séjour. Les amitiés naissent au gré des conversations.

Il est rare qu'une mère de famille accepte de se reposer et de quitter son foyer, si elle n'y est pas encouragée par les siens ou par quelqu'un de ses amis. Il est parfois délicat de laisser derrière soi mari et enfants. La question financière n'est pas non plus à négliger.

Il y a des pasteurs, des paroisses, des groupements féminins qui, reconnaissant l'urgence d'un repos pour telle ou telle femme, se sont cotisés pour offrir le séjour, ou se sont ingéniés à trouver un abri pour les enfants ou une remplaçante auprès du foyer. Il y a eu des gestes d'entraide émouvants et des dons spontanés. Cette année une partie de la collecte des « Rencontres régionales de paroisses » permet d'accorder une aide efficace à celles que l'on pourrait nous signaler. Il faut que ces camps profitent à plusieurs.

Pour l'inscription, pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Antoinette Borle, L'Isis B, ch. de Bonne-Espérance, Lausanne, tél. (021) 28 28 35.

Union des Femmes Genève

M. Dovaz, directeur de Radio-Genève, était venu à l'un des « six à sept » de l'Union, au mois de novembre, parler du problème de la télévision en Suisse. Il montra d'une part comment les programmes radiophoniques pourraient être enrichis par la projection d'images à domicile et les raisons pour lesquelles la Suisse, malgré les frais que cela représente, ne pourrait se dispenser d'avoir elle aussi ses programmes, sinon, ses auditeurs dépendraient entièrement de l'étranger.

Lors du « six à sept » de l'Union des femmes, le mardi 22 janvier, un très nombreux public, presque une foule composée de membres de l'Union et de femmes universitaires, était venu entendre Mlle Dô-thi-Xuân parler de la femme vietnamienne. Ce sujet très peu connu fut, évidemment, à peine effleuré du court laps de temps qui était concédé à la conférence. Celle-ci a fait ses études dans son pays natal; elle s'était préparée pour l'enseignement et même désirait se vouer à la pédagogie moderne, lorsque l'instabilité provoquée par la guerre, l'obligea, elle et quel-

CAISSE D'ÉPARGNE
DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON
DE GENÈVE
GARANTIE PAR L'ÉTAT Réserves et dépôts 160.000.000
Dépôts de 1 à 20.000
COUPONS — GARDE DE TITRES
Corraterie 4

Cours d'instruction civique
du Centre de Liaison de sociétés féminines genevoises
donné au local de l'Union des femmes,
22, rue Etienne-Dumont.
Sans attendre, le Centre de liaison a mis sur pied un cours auquel les femmes qui désirent s'instruire sur la pratique des droits politiques sont invitées à assister
Lundi 4 février à 20 h. 30
Le droit de vote, son histoire — M. Dupont-Willemin, député.
Lundi 11 février à 20 h. 30
L'homme et la femme devant les devoirs civiques — M. et Mme André Fatio.
Lundi 18 février à 20 h. 30
Les institutions communales genevoises — M. Edmond Ganter, député.
Les conférences sont publiques et gratuites. Attention au local des séances.
Lundi 25 février à 20 h. 30
Les institutions cantonales — Me Alfred Borel, député.
Lundi 3 mars à 20 h. 30
Les lois sociales de chez nous — Me Julien Lescaze, avocat.
Lundi 10 mars à 20 h. 30
La famille dans le droit suisse — Me Jean Dutoit, député.
Prix du cours : 3 fr. par leçon; 12 fr. pour les 6 leçons. Les couples ne paient qu'une seule entrée.
Ce cours aura lieu à l'Ecole d'Etudes sociales, 3, route de Malagnou, de 20 h. 30 à 22 h. 15.
On peut s'inscrire à l'avance pour le cours (prix : 12 fr.) et l'on peut adhérer à l'Association de l'Ecole des Parents (cotisation annuelle 1951-1952 : 5 fr.) par paiement au compte de chèques postaux I. 8599, Ecole des Parents, rue St-Léger 6, Genève.
La Permanence est ouverte tous les lundis de 14 h. 30 à 15 h. 30 pendant la durée du cours (11 février - 17 mars). Après le 17 mars, prendre rendez-vous par téléphone : 5 05 21.

ques amis à abandonner l'expérience éducative qu'ils avaient entreprise dans une école nouvelle. Elle vint alors en 1949, en Europe, avec une bourse d'études de son gouvernement et se trouve présentement l'élève de l'Institut des sciences de l'éducation à Genève.

A grands traits, elle nous esquisse l'histoire de la femme vietnamienne pendant les quarante siècles de l'époque ancienne, durant la période de la colonisation française et aux temps actuels, depuis la libération de 1945. La Vietnamiennne joue un rôle important dans la famille, elle est responsable du culte des ancêtres et, bien souvent, c'est elle qui travaille soit aux champs soit à la fabrique, soit dans l'artisanat ou le commerce, pour subvenir aux besoins des enfants.

L'arrivée des Français n'a guère allégé sa tâche, ni amélioré sa situation sociale: les écoles pour les filles étaient rares et les secours médicaux lointains. A la libération de 45, un fort beau programme fut élaboré, la femme devait jouir de l'égalité des droits avec les hommes. Mais la guerre n'a jamais permis de mettre en pratique les principes adoptés.

Pourtant la Vietnamiennne n'est pas une timide esclave, elle a du caractère, du courage et l'on compte de nombreuses héroïnes historiques qui ont essayé et réussi temporairement à donner la liberté à la patrie; on compte aussi dans la littérature des poétesses renommées, des auteurs de grande valeur: telle celle qui releva le défi d'un poète chinois dans un tournoi poétique et qui répondit si parfaitement à ses stances alternées que le vaincu demanda en récompense, pour ce valeureux champion féminin, à l'empereur de Chine, de suspendre le paiement du tribut que le Vietnam lui devait.

Ecole des parents

Programme d'hiver 1952 :

Cours sur quelques défauts de l'enfant

1. Mardi 12 février : L'enfant jaloux.
2. Mardi 19 février : L'enfant menteur.
3. Mardi 26 février : L'enfant voleur.
4. Mardi 4 mars : L'enfant paresseux.
5. Mardi 11 mars : L'enfant épris.
6. Mardi 18 mars : Les tics.

Le cours sera donné par Mme Dr Renée Voluter.

Chaque leçon sera immédiatement suivie d'une discussion par petits groupes (un groupe de discussion en anglais est prévu). Les discussions seront présidées par Mmes Loutan, Muller, Petter et Rossier.

LOUIS KUHNE & C^{ie}

PORCELAINES & CRISTAUX
17, RUE DU MARCHÉ
(MOLARD)
GENÈVE
TÉLÉPHONE 4 03 62

CANTON DE VAUD
Mme Marleine avise sa clientèle
du prochain
transfert de son Salon de Modes
à Genève
1, CITÉ - FONTAINE

Art Rustique Suisse
Avenue du Théâtre 1
Dentelles et nappes de Gruyère - Tissages -
Poteries - Bois sculptés - Blouses bernoises -
Pailles tessinoises - Cuivres
Grand choix de foulards
(En exclusivité) Foulard - plan de Lausanne,
Hélène CUÉNOUD, vis-à-vis du Théâtre - LAUSANNE

RESTAURANTS - TEA-ROOM
LE CARILLON
Place Chauderon - LAUSANNE
Ses repas pour toutes les bourses

gle, l'égoïsme féminin, l'absence de responsabilité personnelle soient un bienfait pour un peuple. Quand on nous aura montré une société prospère, où les conditions de vie d'un chacun soient normales, sans que les femmes interviennent, alors nous verrons à reviser notre opinion.

Emissions radiophoniques

Vendredi 1er février à 13 h. 45 :

La femme chez elle.

Samedi 2 février à 14 h. :

Arc-en-ciel — Le micro-magazine de la femme — L'invitée de la quinzaine sera l'Association des femmes universitaires présentée par Mlle A.-M. Dubois.

Vendredi 8 février à 13 h. 45 :

La femme chez elle.

Mercredi 13 février à 18 h. 30 :

Les Confidentes, Mathilde Pomez, Marie d'Ormo, présentées par Dominique Fabre.

Vendredi 15 février à 13 h. 45 :

La femme chez elle.

Samedi 16 février à 14 h. :

Arc-en-ciel — Le micro-magazine de la femme — L'invitée de la quinzaine sera Mlle Alice Briod, qui parlera du Secrétariat des Suisses à l'étranger.

Carnet de la Quinzaine

Tous les vendredis, dès le 1er février.

Genève : Restaurant de la Rochelle, rue du Commerce, de 14 h. 30 à 18 h. — Cours gratuit de repassage à la machine, organisé par les Coopératrices. Venez nombreuses et apportez vos recommandations.

Lundi 4 février

GENÈVE : Union des femmes, rue Et-Dumont 22, 20 h. 30 — Le droit de vote et son histoire, par Me Dupont-Willemin, député.

Mardi 5 février

GENÈVE : Union des femmes, rue Et-Dumont, 18 h. — Souvenirs de vingt ans de magistrature, par M. le Conseiller d'Etat A. Picot.

Jeudi 7 février

GENÈVE : Union des femmes, rue Et-Dumont 22, 16 h. — Thé mensuel.
16 h. 45 : A la découverte de l'Irlande, par Mlle T. Prince, avec projections lumineuses et chant.

Vendredi 8 février

LA CHAUX-DE-FONDS : 8 a, rue de la Loge, 20 h. 15 — Séance du suffrage féminin. Régimes matrimoniaux, par Me Renée Robert, avocate.

Genève : Restaurant de la Rochelle, rue du Commerce, 20 h. 30 — Conférence de M. Georges Borel, conseiller national, Les problèmes de l'autorité tutélaire, organisée par le groupe des Coopératrices.

Lundi 11 février

GENÈVE : Union des femmes, rue Et-Dumont 22, 20 h. 30 — L'homme et la femme devant les devoirs civiques, par M. et Mme André Fatio.

Mardi 12 février

GENÈVE : Union des femmes, rue Et-Dumont 22, 18 h. — Les Rêves, par Mme G. Dubal.

Mardi 19 février

GENÈVE : Union des femmes, rue Et-Dumont 22, 18 h. — Conseil international des Union chrétiennes de jeunes filles, au Liban, par Mme H. Johannot, vice-présidente du Comité universel des U. C. J. F.

Imp. NATIONALE R. Alfred-Vincent 10, GENÈVE